

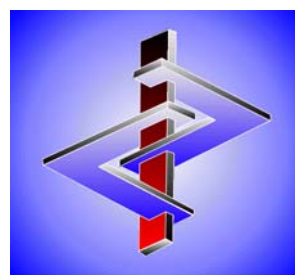
---

Manuel

# Premiers pas avec le programme ChemGes

DR Software

Version 60.0



# Table des matières

Introduction .....	3
émarrer le programme .....	3
Recherche et visualisation des substances et des préparations .....	4
Création d'une substance .....	7
Création de recettes .....	17
Création de fiches de données de sécurité .....	22
<b>Index .....</b>	<b>31</b>

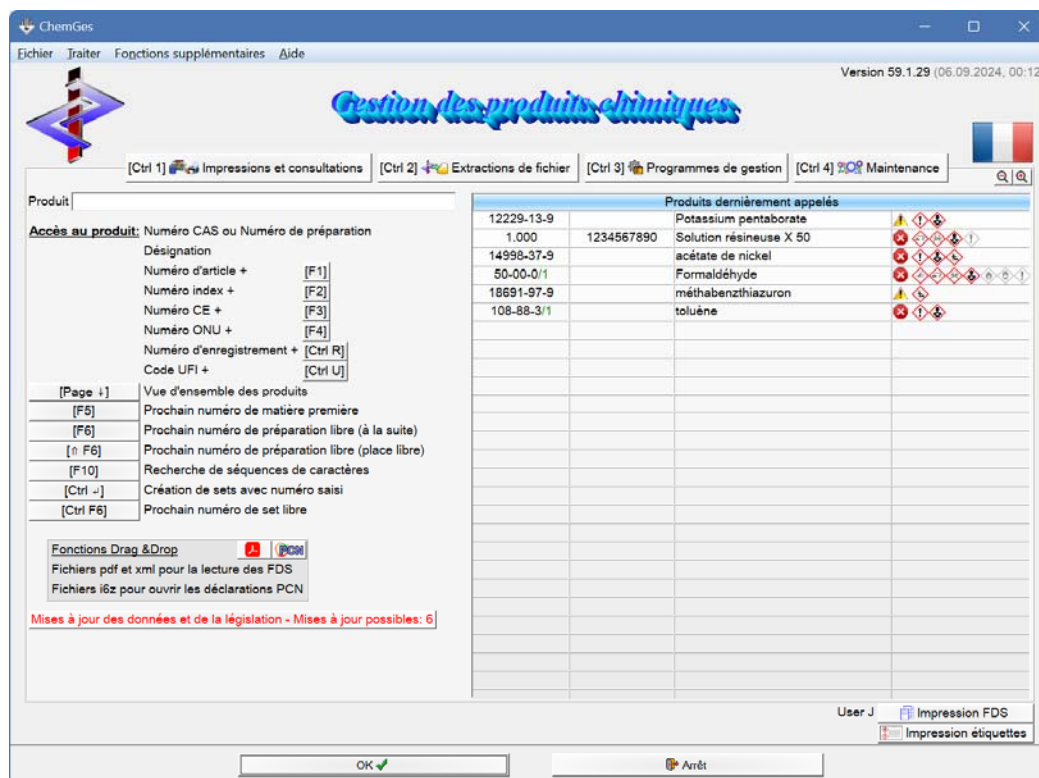
## Introduction

Cette courte description explique simplement comment démarrer le programme, comment gérer la base de données des substances, comment créer des préparations et des fiches de données de sécurité. Elle est écrite de manière à être claire et compréhensible par tout le monde, y compris les personnes ayant peu d'expérience avec les programmes PC.

Elle est recommandée à tous les utilisateurs, qui désirent avoir rapidement une vue d'ensemble du programme, sans avoir à lire le manuel d'utilisation. Cependant, pour une explication plus détaillée, veuillez vous reporter au chapitre en question du manuel d'utilisation et/ou à l'aide en ligne, qui contient également un index.

## Démarrer le programme

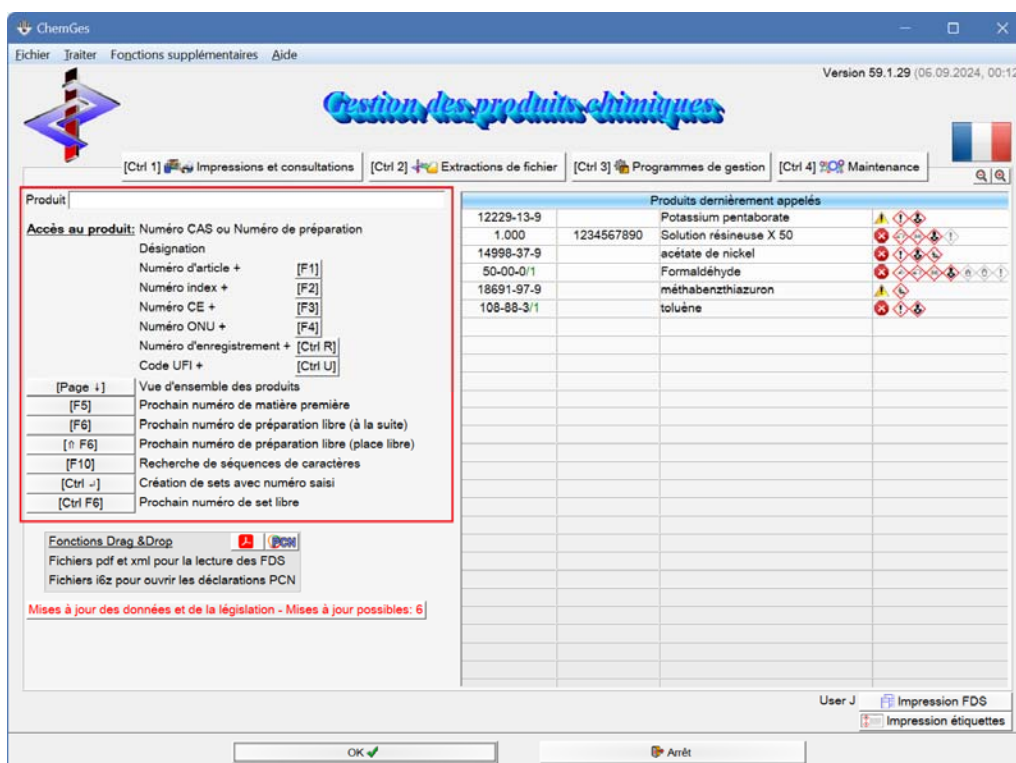
On peut démarrer le programme ChemGes à l'aide de l'icône sur le desktop, avec un double clic ou bien avec le fichier **chemges.exe**, qui se trouve dans le répertoire du programme ChemGes (qui s'appelle normalement CHEM ou GEF). Le menu principal de ChemGes s'affiche alors à l'écran.



<b>Point de menu</b>	<b>Y accéder</b>
<b>Gestion des matières premières</b> <i>et</i> <b>Gestion des préparations</b>	Partie gauche de la grille de saisie principale  <i>Plus d'informations à la suite au paragraphe Recherche et visualisation des substances et des préparations</i>
Programmes pour <b>Impressions</b> et	[Ctrl] [I]

<b>consultations</b>	
Programmes pour <b>Extractions de fichiers</b>	[Ctrl] [2]
<b>Programmes de gestion</b>	[Ctrl] [3]
<b>Maintenance</b>	[Ctrl] [4]
<b>Fonctions supplémentaires</b>	Dans la barre de menu supérieure

## Recherche et visualisation des substances et des préparations



Pour rechercher et accéder aux **substances**, les possibilités suivantes sont mises à disposition :

- Numéro CAS : saisir le numéro CAS (avec ou sans tirets) et valider avec .
- D'autres numéros d'identification :
  - numéro d'article : entrer le code article et actionner
  - numéro d'index : entrer le numéro index et actionner
  - numéro CE : entrer le numéro CE et actionner
  - numéro ONU : entrer le numéro ONU et actionner
  - numéro d'enregistrement (ECHA) : entrer le numéro d'enregistrement (ou une partie du nom) et actionner
  - Désignation : entrer le nom (ou une partie du nom) puis valider avec . Sélectionner la substance recherchée (si elle a été trouvée) à partir de la grille de vue d'ensemble. La substance en question s'affichera, alors, à l'écran.

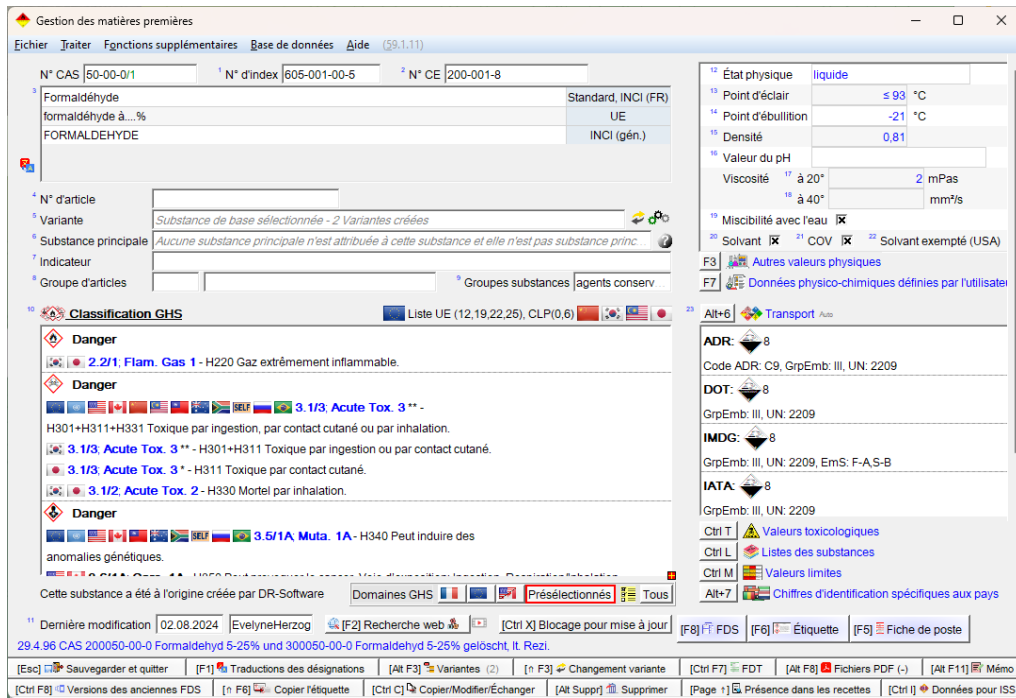
On peut rechercher et faire appel aux **préparations** avec :

- Numéro de préparation : entrer le numéro de préparation et valider avec ⏎.
- Numéro d'article / Numéro ONU/ Code UFI :
  - *numéro d'article* : entrer le code article et actionner F1
  - *numéro ONU* : entrer le numéro ONU et actionner F4
  - *code UFI* : entrer le code UFI composé de 16 caractères et actionner Ctrl U
- Désignation: entrer le nom (ou une partie du nom) puis valider avec ⏎. Sélectionner la préparation recherchée (si elle a été trouvée) à partir de la grille de vue d'ensemble. La préparation en question s'affichera, alors, à l'écran.

Exemple de recherche à partir du nom :

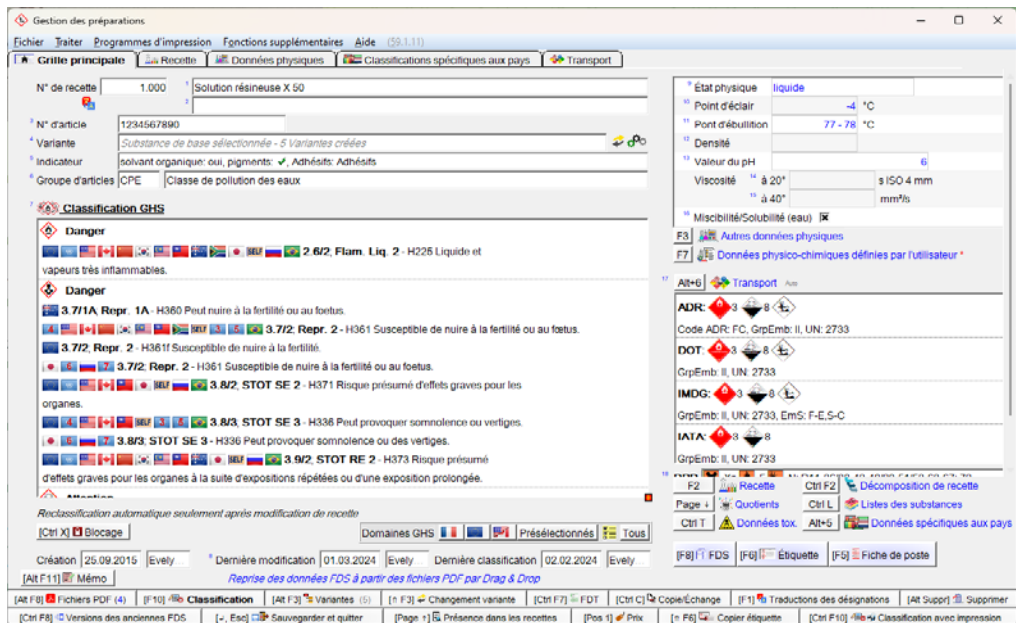
Numéro substance	Numéro article	Désignation	Dangers
474-82-8		méthane	
s74-82-8		methane	
c74-82-8		méthane à l'état gazeux	
d56960-31-7		methanearsinic acid	
s74-97-5		methane, bromochloro-	
f75-63-8		methane, bromotrifluoro-	
q563-70-2		methane, bromonitro-	
H64-19-7		Methanecarboxylic acid	
64-19-7		Methanecarboxylic acid	
.5799-70-2		methanedisulfonic acid, sodium salt (1.2)	
v74-82-8		methane in gaseous state	
U75-52-5		methane, nitro-	
M62-50-0		méthanesulfonate d'éthyle	
N66-27-3		méthanesulfonate de méthyle	
q886-86-2		méthanesulfonate de 3-éthoxycarbonylanilinium	
f926-06-7		méthanesulfonate d'isopropyle	
q1912-31-8		méthanesulfonate de propyle	
f1912-32-9		méthanesulfonate de butyle	
s3570-58-9		méthanesulfonate de 2-chloroéthyle	
r10090-05-8		méthanesulfonate de triméthylsilyle	
U17570-76-2		méthanesulfonate de plomb(II)	
V26225-79-6		(+)-méthanesulfonate de 2-éthoxy-2,3-dihydro-3,3-diméthylbenzofurane-5-yle	
w53408-94-9		méthanesulfonate d'étain(II)	
X53408-94-9		méthanesulfonate d'étain(II)	
v54253-62-2		méthanesulfonate de cuivre(II)	
#54253-62-2		méthanesulfonate de cuivre (II)	
q154486-26-7		méthanesulfonate de 1-(2,4-dichlorophényl)-2-(1H-imidazol-1-yl)éthanone	
(580)		méthanesulfonate de (1a5a6a)-6-nitro-3-benzyl-l-3-azabicyclo[3.1.0]hexane, sel	
375-75-2		methanesulfonic acid	
124-63-0		methanesulfonyl chloride	
458-25-8		methanesulfonyl fluoride	
#2550-61-0		methanesulfonic acid, cesium salt	

Lorsque l'on fait appel à une substance / préparation à partir de son numéro CAS / numéro de recette, son numéro d'article ou son nom, la grille suivante s'affiche :



Exemple pour la "gestion des matières premières"

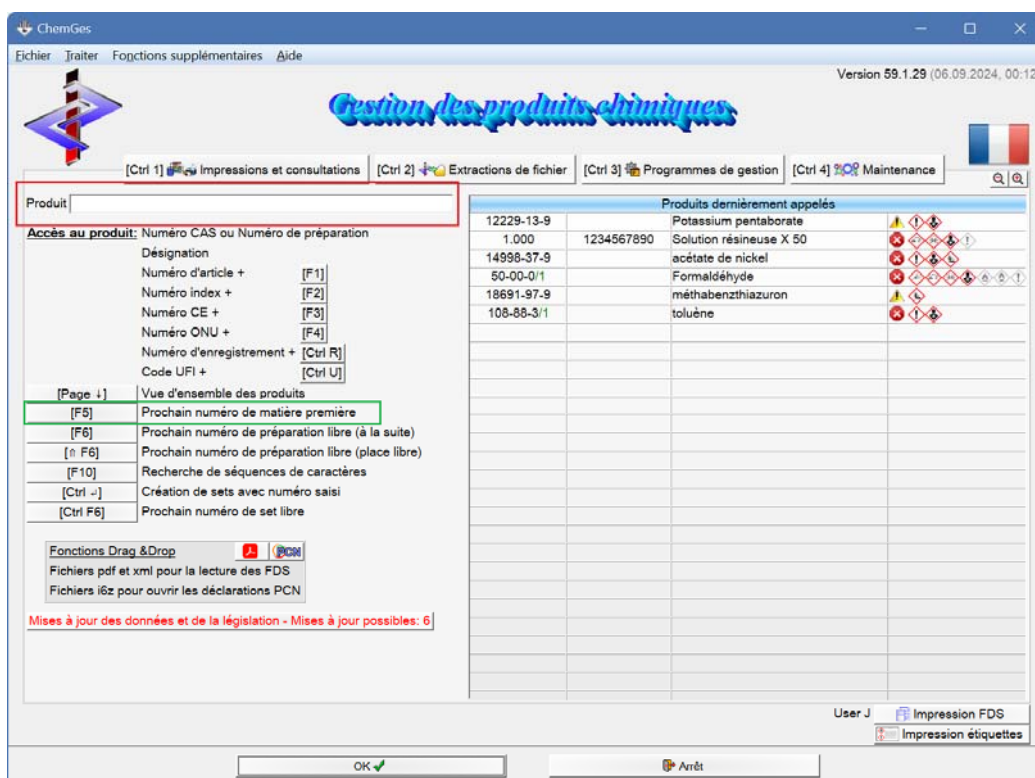
On peut accéder aux autres informations au moyen du point de menu **Base de données** ou en cliquant sur les différents registres.



Exemple pour la "gestion des préparations"

On peut accéder aux autres informations en cliquant sur les différents registres.

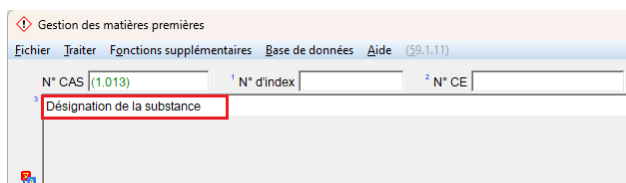
## Création d'une substance



Entrez, dans la grille de sélection, le **Numéro CAS**.

Si celui-ci n'est pas disponible, actionnez, alors, **[F5]** pour obtenir la *prochain numéro de matière première*, qui peut être utilisé. Ce pseudo n° CAS apparaît en vert, entre parenthèses, à l'écran et n'est pas édité dans les documents (ex : FDS).

Entrez la **Désignation de la matière première** dans la zone éditeur et actionnez **[Esc]** (voir l'image suivante).



Entrez le **Numéro d'index** et le **Numéro CE** et le **Numéro d'article** (code interne) dans les zones correspondantes, dans la mesure, bien sûr, où ils sont disponibles.

Saisissez ensuite les textes de danger selon **GHS** ou les phrases R selon **DSD** en fonction des informations qui sont disponibles. ChemGes effectue automatiquement la classification pour l'autre système de classification en fonction du paramétrage, en se basant sur les textes de danger et/ou les phrases R que vous avez sélectionnés.

### Saisie des textes de danger selon GHS

Cliquez d'abord dans la zone **Classification GHS** et ensuite dans la ligne qui s'affiche (dans une colonne quelconque, voir image suivante).

### Remarque :

Vous pouvez faire varier l'affichage de la classification GHS dans la grille **Classifications GHS** via l'option **Modification de la classification**. D'autres informations sur ces fonctions sont disponibles dans le *Manuel d'utilisation de ChemGes*.

Ici, vous pouvez sélectionner séparément en fonction du système d'étiquetage GHS les textes de danger désirés :

- **CLP** (*Drapeau UE – 4<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> ATP et ≤ 125 ml pour l'étiquetage réduit* selon CLP, Annexe I, 1.5.2 „*Dérogations à l'article 17 [(article 29, paragraphe 2)]*”)
- **GHS UNECE** (*Drapeau Nations Unies*)

*Respectivement intégrées avec les chiffres suivants:*

- 3: 3<sup>ème</sup> Révision (2009)
- 4: 4<sup>ème</sup> Révision (2011)
- 5: 5<sup>ème</sup> Révision (2013)
- 6: 6<sup>ème</sup> Révision (2015)



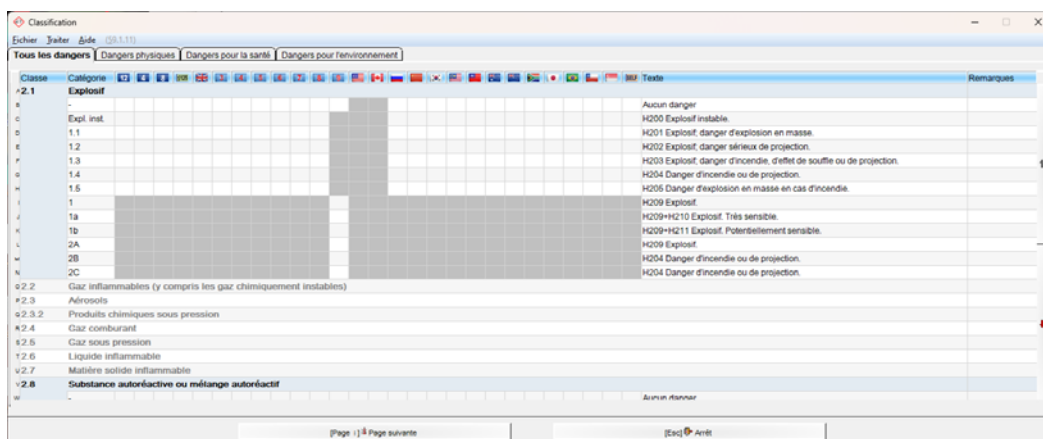
7: 7ème Révision (2017)

8: 8ème Révision (2019)

9: 9ème Révision (2021)

- **OSHA HCS** (*Drapeau USA*)
- **HPR** (*Drapeau Canada*)
- **Autres classifications nationales** (voir drapeaux correspondants)
- **SELF** : **Classifications propres** (peuvent être saisies par l'utilisateur)

Sélectionnez les phrases correspondantes en cliquant dessus avec la souris.



La sélection des phrases étant terminée, on quitte cette grille avec [ESC] pour retourner dans la grille **Classifications GHS**. Sélectionnez, dans cette grille, les registres *Remarques générales et prévention, Réaction et Stockage et élimination*.

Affichage des indications générales pour :

- **CLP** (*Drapeau UE – 4<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> ATP et ≤ 125 ml pour l'étiquetage réduit* selon CLP, Annexe I, 1.5.2 „*Dérogations à l'article 17 [(article 29, paragraphe 2)]*”)
- **GHS UNECE** (*Drapeau Nations Unies*)

*Respectivement intégrées avec les chiffres suivants:*

3: 3ème Révision (2009)

4: 4ème Révision (2011)

5: 5ème Révision (2013)

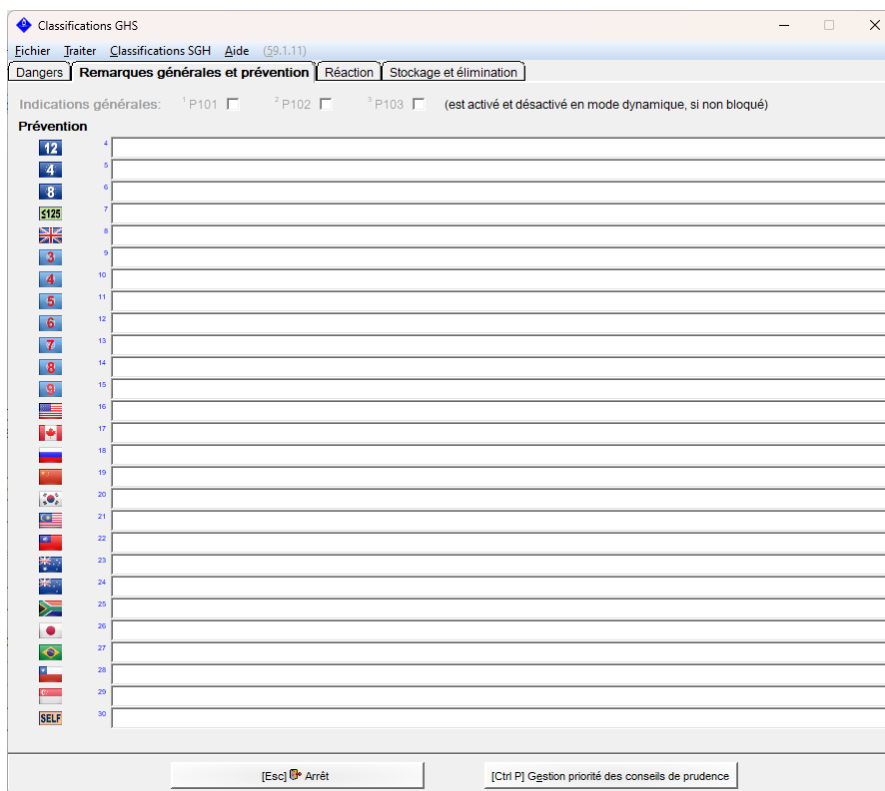
6: 6ème Révision (2015)

7: 7ème Révision (2017)

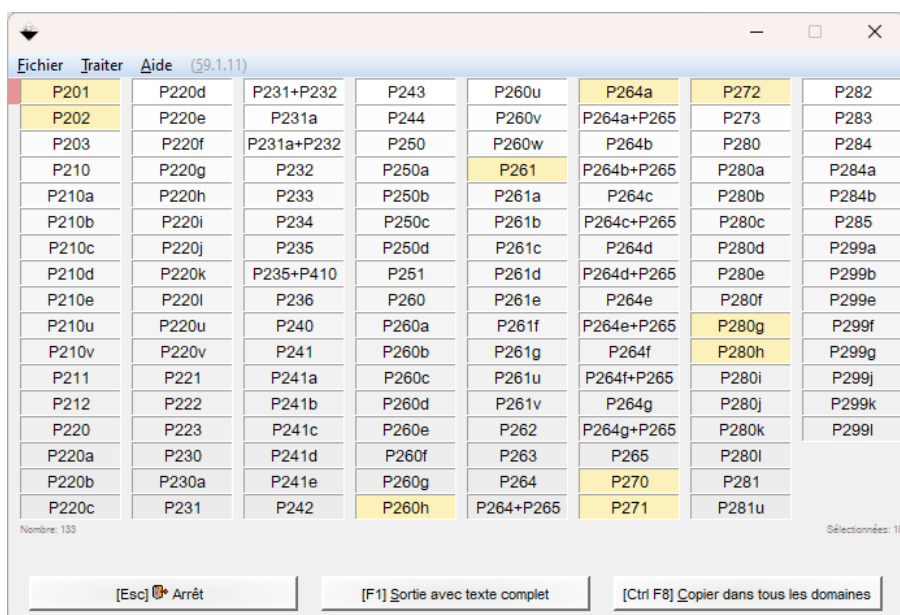
8: 8ème Révision (2019)

9: 9ème Révision (2021)

- **OSHA HCS** (*Drapeau USA*)
- **HPR** (*Drapeau Canada*)
- **Autres classifications nationales** (voir drapeaux correspondants)
- **SELF** : **Classifications propres** (peuvent être saisies par l'utilisateur)



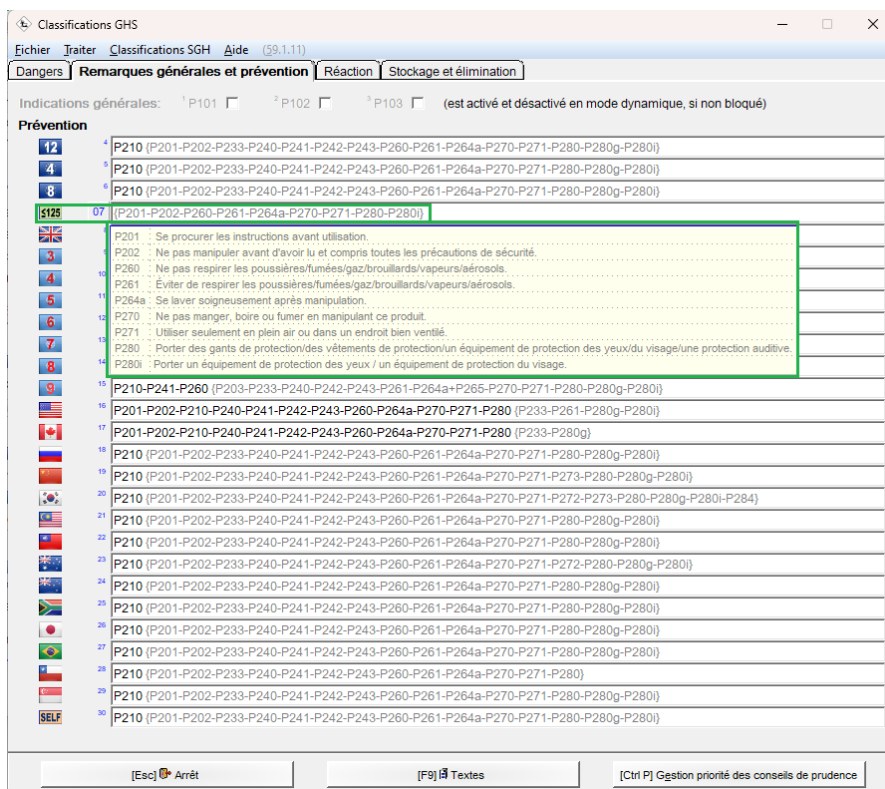
ChemGes sélectionne automatiquement les conseils de prudence (phrases P) en se basant sur les textes de danger (phrases H) et affiche ces phrases dans cette grille. En cas de besoin, on peut sélectionner ou supprimer les phrases en cliquant dans la ligne avec le système GHS désiré (drapeau) et sélectionner les phrases en question en cliquant dans la grille de vue qui s'affiche alors.



### Remarque :

Vous pouvez faire afficher les textes des phrases P attribuées aux nations en positionnant le curseur sur la ligne correspondante. Une grille de vue d'ensemble des textes est accessible avec **[F1] Sortie avec texte complet**.

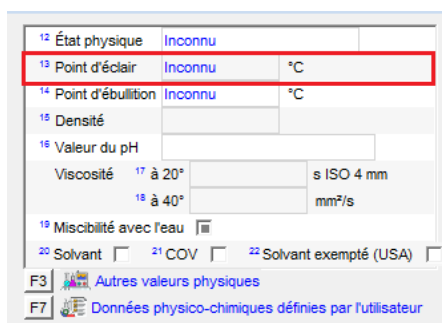
Exemple registre Remarques générales et prévention :



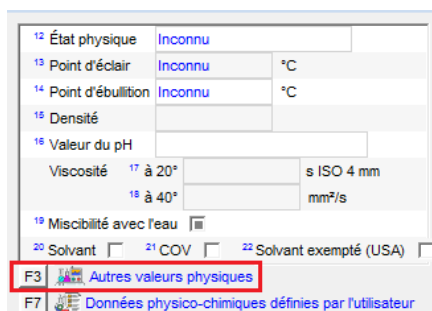
Cliquez sur **[Esc]** pour quitter cette grille.

Dans la grille principale sont alors affichées la *classification GHS* (zone **Classification GHS**, (CLP, GHS UNECE, GHS USA, GHS-CA (HPR), autres classifications, classifications propres) et la classification UE (zone **Classification DSD**, Dangerous Substances Directive 67/548/EC) de la substance.

Si le **Point d'éclair** est connu, on peut le rentrer dans la zone **13** de la grille *Gestion des matières premières* :



Actionnez ensuite **[F3]** **Autres valeurs physiques** ou cliquez sur le point **Base de données** et sélectionnez les *Données physiques* dans la barre du menu supérieure.



The screenshot shows the 'Données physiques' window with the following sections:

- État physique:** Inconnu
- Couleur, Forme, Odeur:** Input fields.
- Formules:** Formule développée and Formule brute.
- Températures:** Point d'éclair, Point d'ébullition, Point de fusion, Température d'inflammation, Température chimique de combustion, Température de détonation, Pression explosive maximale, Classe température (DIN), Groupe explosion (DIN).
- Densité et Masse:** Densité (g/cm³), Masse volumique (kg/m³), Densité relative gaz (1 = air), Indice d'évaporation, Masse molaire, Indice de réfraction.
- Pression et Viscosité:** Valeur du pH, Acide/Base, Viscosité à 20°C (s ISO-4 mm), Viscosité à 40°C (mm²/s), Pression vapeur (hPa, °C).
- Solvant:** Solvant, Solvant COV, Solvant exempté (USA), DSO autrichien, VOCV suisse.
- Autres:** Teneur en plomb, Teneur en carbone, Teneur en chrome soluble (VI), Partie métallique (pour la classification), EUH208 - limites, Soluble/miscible avec, Solubilité dans l'eau à, Coefficient de partage (n-Octanol/Eau) (Kow).
- Mélange de (n'est pas utilisé pour le calcul, est seulement indiqué dans la FDS):** Table with columns for Numéro CAS, Désignation, and %.
- Numéros CAS alternatifs:** Input fields.

Entrez les données physiques telles que l'état physique, la densité, le point d'éclair, la couleur, la forme et l'odeur (voir rubrique 9 de la FDS de votre fournisseur).

Superscripts et subscripts pour la saisie des formules chimiques : Il est possible, pour la saisie des chiffres en particulier, d'élever ceux-ci avec **[ALT] + [0] à [9]** ou de les placer en bas avec **[Ctrl] + [0] à [9]**.

Saisie de domaines de valeurs, valeurs avec <, >, <et> :

Vous pouvez saisir aussi des domaines de valeurs (donc des valeurs à partir - jusqu'à) avec / sans point après la virgule.

Pour ce faire, saisissez les valeurs désirées, séparées par un trait d'union („-“).

En plus, il est aussi possible de saisir des valeurs approximatives avec „~“ (environ).

Les informations avec „≤“ et „≥“ peuvent être saisies en général dans le logiciel avec „>“= ou „<“= - ChemGes transforme ces caractères automatiquement.

ChemGes applique ensuite ces valeurs comme auparavant, pour le calcul de la classification.

Exemple:

80 jusqu'à 100 moins >40 jusqu'à <50 => >30 jusqu'à <60

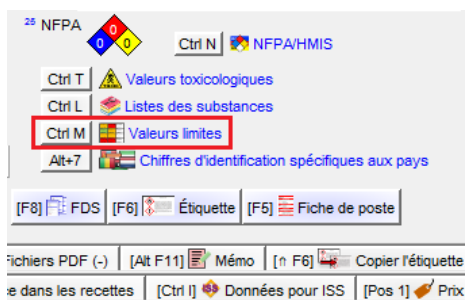
Calcul:

→ 80 - >40-<50 → >30-<40

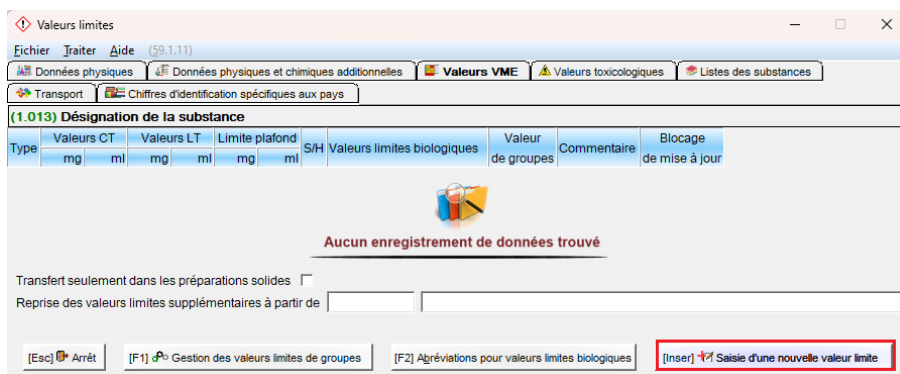
→ 100 - >40-<50 → >50-<60

L'intervalle qui en résulte est **>30 jusqu'à <60** (respectivement la limite la plus basse et la plus haute).

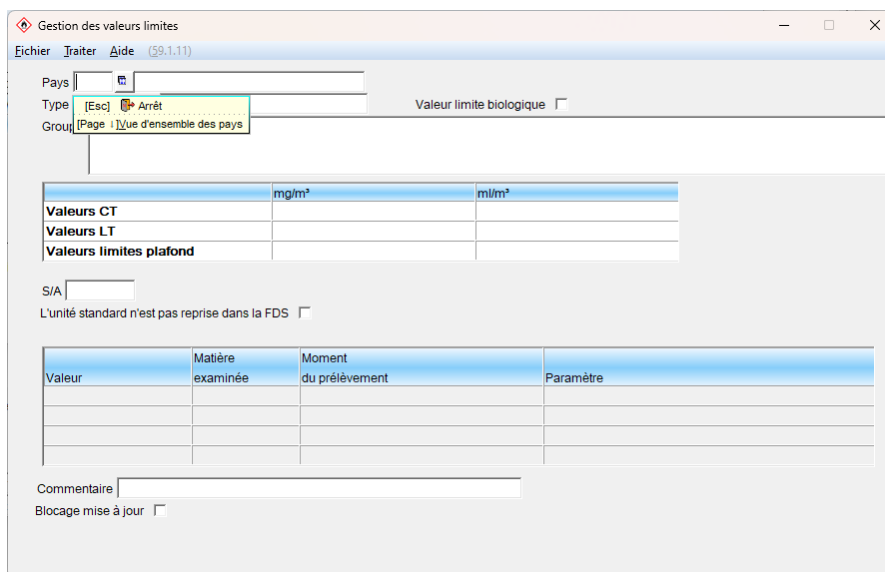
Vous pouvez saisir aussi les valeurs VME ou valeurs limites biologiques. Pour ce faire, veuillez sélectionner la grille **Valeurs VME** (via le registre ou **[Ctrl] [M] Valeurs limites:**



Pour saisir de nouvelles valeurs, veuillez actionner Insérer **Saisie d'une nouvelle valeur limite.**



Veuillez alors saisir dans la grille de sélection (voir image suivante) le pays désiré.



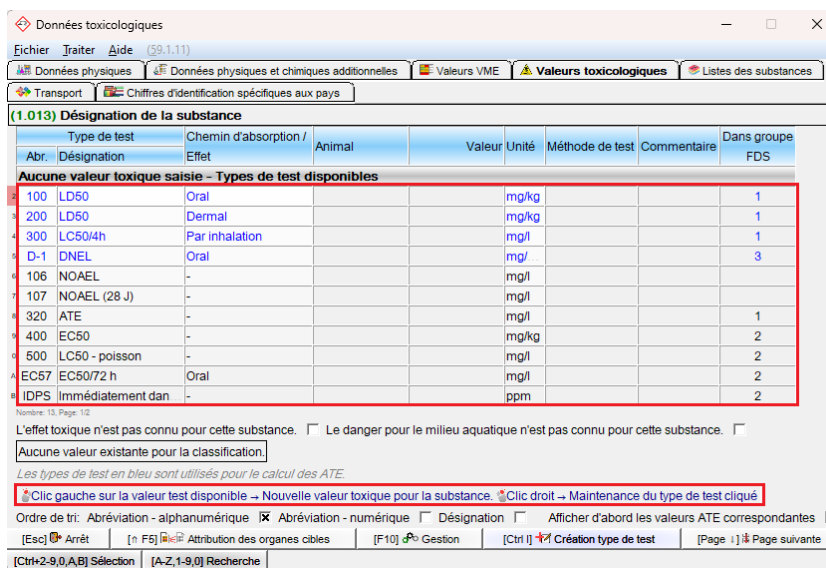
Après avoir actionné ←, entrer le type de valeur limite (par exemple : VME) et les valeurs correspondantes (voir la rubrique 8 dans la FDS de votre fournisseur). Pour saisir une valeur limite biologique, il faut d'abord activer la zone **Valeur limite biologique**. Une fois que toutes les données ont été rentrées, quitter la grille avec Esc.

Si vous disposez des valeurs toxicologiques, rentrez maintenant les informations correspondantes (voir rubrique 11 de la FDS de votre fournisseur).

Pour ce faire, sélectionnez le registre **Valeurs toxicologiques** (ou actionnez Ctrl T **Valeurs toxicologiques**).

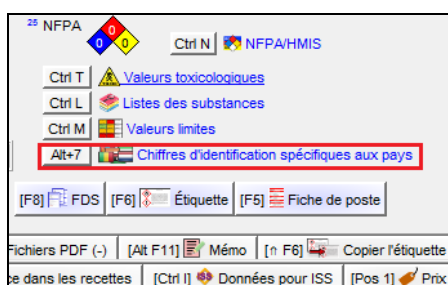


Cliquez le type de test désiré (par exemple LD 50) avec la touche gauche de la souris. Sélectionnez l'**Espèce** désirée et saisissez la valeur correspondante. Par besoin, créez d'autres types de test avec **[Ctrl] [I]** **Création type de test.**



On peut rentrer les éventuelles données spécifiques aux pays dans la grille **Chiffres d'identification spécifiques aux pays** (voir rubrique 15 de la FDS de votre fournisseur).

Pour cela, cliquez dans le registre correspondant **Chiffres d'identification spécifiques aux pays** (ou actionnez **[Alt] [7]** **Chiffres d'identification spécifiques aux pays**) :



Saisissez les valeurs dans les zones correspondantes (voir image suivante).

Maintenant, vous pouvez entrer les données de transport pour ADR, DOT, IMDG et IATA dans la grille **Transport**. Vous pouvez accéder à cette grille via **Alt+6** **6** **Transport** dans la grille **Gestion des matières premières** ou par l'intermédiaire du registre correspondant.

Si la substance ne présente pas de danger, il faut entrer un signe moins (-) dans la zone **Classe** (voir rubrique 14 de la FDS de votre fournisseur).

D'autres informations sur la classification de transport pour les matières premières se trouvent dans le **Manuel d'utilisation de ChemGes** sous la rubrique **2.1.4.6 Classification de transport des matières premières**.



Écran de saisie de données de transport (ADR, DOT, IMDG, IATA) pour la désignation de la substance (1.013). Le tableau ci-dessous résume les informations affichées :

	ADR	DOT TDG TMD	IMDG	IATA
Classe	8	8	8	8
Code ADR	CT1			
Groupe d'emballage	III	III	III	III
Label	8+6.1	8, 6.1	8/6.1	8 (6.1)
Symboles				
Numéro ONU	UN2922	UN2922	UN2922	UN2922
Nom	2922 LIQUIDE CORROSIF, TOXIQUE, N.S.A (Désignation de la substance)	Corrosive liquids, toxic, n.o.s. (Désignation de la substance)	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Désignation de la substance)	CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Désignation de la substance)
Étiquette de danger/N° Kemler	86			
Marine Polluant /	Poisson et arbre $\Gamma$ (automatique)			
Quantité limitée	5L	Rail: 5 L, $\times$ (Cargo): 60 L	5L	

Le tableau est accompagné d'éléments de contrôle tels que : Dernière modification de la classification de transport (05.08.2024), Code HazChem (2X), et des options de saisie (Transfert automatique dans les différents types de transport, Recalcul des autres zones dépendantes).

Après avoir entré toutes les données, actionner **[Esc]**.

Optionnel, vous pouvez modifier ou ajouter les saisies pour les listes de substances, en actionnant **[Ctrl] [L]** **Listes des substances** dans la grille *Gestion des matières premières*.

Menu contextuel de la fonction **Ctrl L** (Listes des substances) :

- Ctrl T : Valeurs toxicologiques
- Ctrl L : Listes des substances** (sélectionné)
- Ctrl M : Valeurs limites
- Alt+7 : Chiffres d'identification spécifiques aux pays

Autres options de menu : [F8] FDS, [F6] Étiquette, [F5] Fiche de poste.

Pour les listes de substances déjà intégrées dans ChemGes, les saisies correspondantes ont été effectuées et sont disponibles automatiquement lors de la création d'une substance (si la substance figure dans l'inventaire en question).

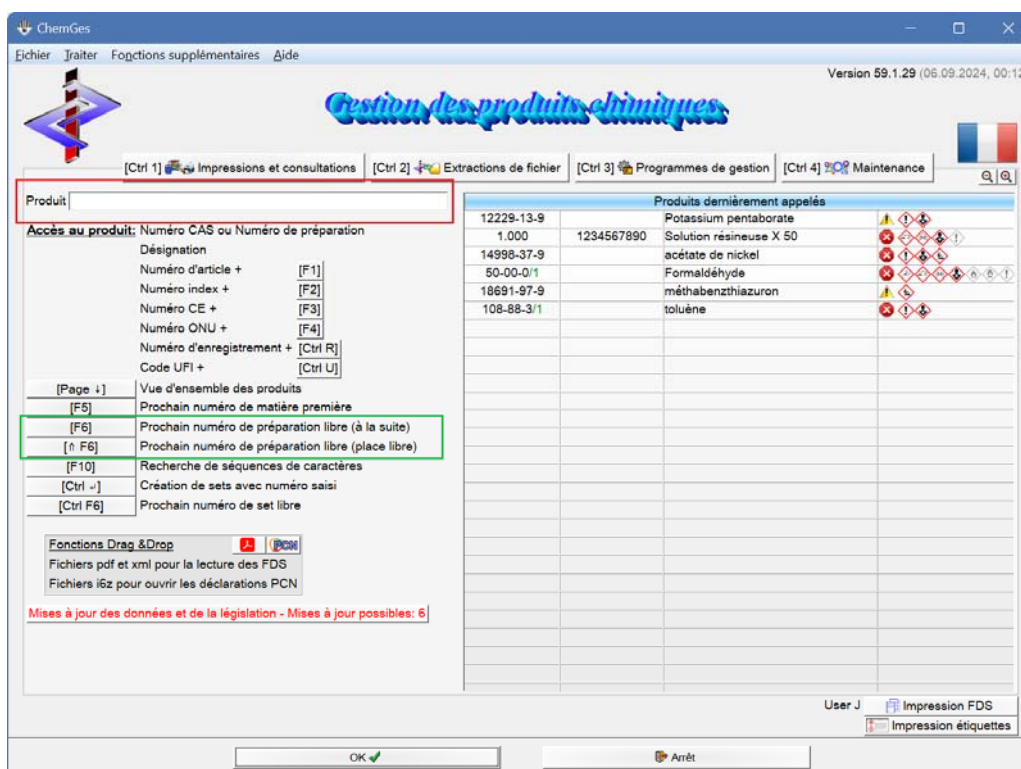
Écran de la fonction **Listes des substances** :

Pays	Abré.	Désignation de la liste de substances	Contenu	dans la FDS à partir de
France	GADSL	Global Automotive Declarable Substance List	D/P(LR), ...	> 0 %
Aucun pays d	AD-DSL	Aerospace and Defense Declarable Substance List	R1; R2	> 0 %
Allemagne	MAK	MAK	4	> 0 %
Australie	AIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
	AICS	Inactive listing - Australian Inventory of Chemical Substances	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
	PEC	Priority Existing Chemicals	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
	SUSMP	Standard for the Uniform Scheduling of Medicines and Poisons	S2, S6, S10	> 0 %
Canada/Ang	DSL	Canadian Domestic Substances List (DSL)	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
	CDN 0.1%	Canadian Ingredient disclosure list (limit 0.1%)	<input checked="" type="checkbox"/>	≥ 0,1 %
	CDN 1%	Canadian Ingredient disclosure list (limit 1%)	<input type="checkbox"/>	≥ 1 %
	NDSL	Canadian Non-Domestic Substances List (NDSL)	<input type="checkbox"/>	> 0 %
Canada/FR	DSL (FR)	Canadian Domestic Substances List (DSL) FR	<input type="checkbox"/>	> 0 %
Chine	CHazCh	Catalogue of Hazardous Chemicals		> 0 %
	IECSC	Chinese Chemical Inventory of Existing Chemical Substances	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
Corée	CCA-AS	Korean Chemical Control Act - Authorized substances	<input type="checkbox"/>	> 0 %
	CCA-AM	Korean Chemical Control Act - Awareness Materials	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
	CCA-PS	Korean Chemical Control Act - Prohibited Substances	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %
	CCA-RS	Korean Chemical Control Act - Restricted Substances	<input checked="" type="checkbox"/>	> 0 %

Le tableau est accompagné d'éléments de contrôle tels que : Tri sur l'état de la liste, Arrêt, Nouvelle création, et Maintenance et impressions.



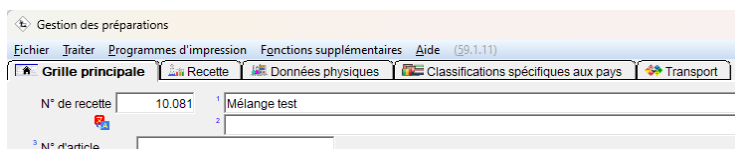
## Création de recettes



Rentrez ici un numéro de préparation (numéro d'article).

Il est également possible de laisser le programme attribuer automatiquement un numéro de préparation : avec **[F6]** (*prochain numéro de préparation libre suivant le numéro le plus élevé déjà attribué*) ou avec **[⇧][F6]** (*prochain numéro libre en partant de 1*).

Après quoi, la grille **Recette** s'affiche. Il faut, alors, rentrer la désignation (et éventuellement un synonyme) de la préparation et sa composition chimique (recette).

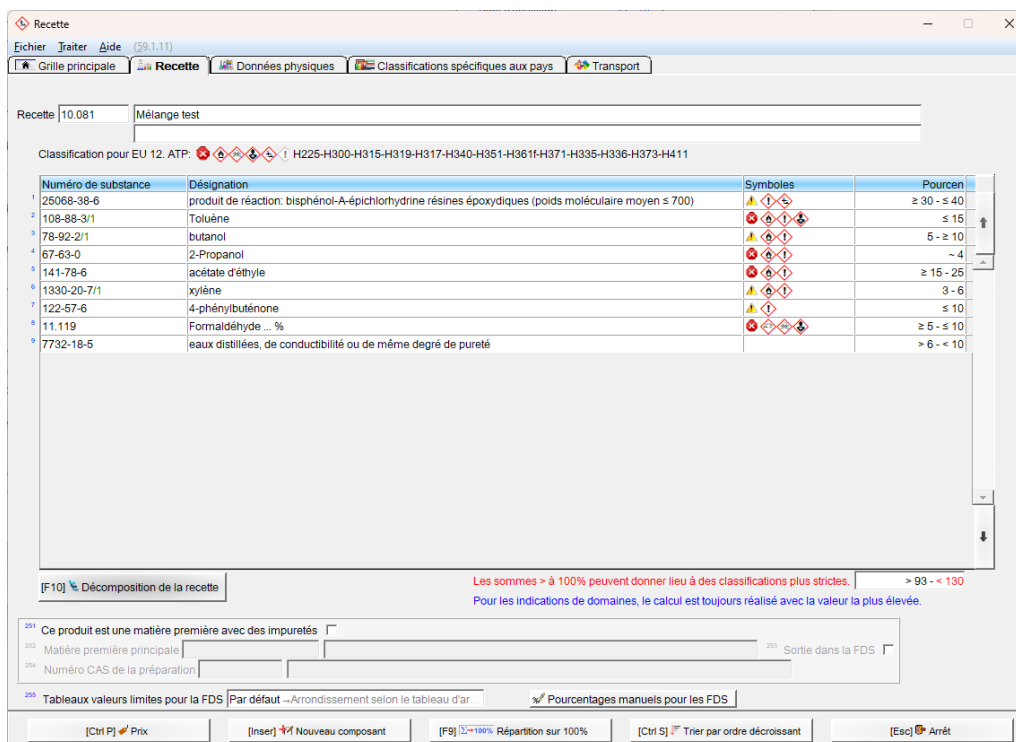


Saisissez la désignation et validez avec **[↵]**.

### Remarque :

Si, lors de la saisie de la désignation dans la chaîne de caractères (chiffres ou lettres, peu importe), 2 espaces ou plus sont saisis à la suite, la partie de la chaîne de caractères qui suit les 2 espaces ou plus n'est pas prise en compte lors de l'impression des fiches de données de sécurité.

Ensuite, on peut rentrer la recette :



### Informations pour l'utilisation des domaines de valeurs :

Dans ChemGes, vous pouvez saisir pour la recette, à côté des valeurs avec  $<$ ,  $>$ ,  $\leq$  et  $\geq$  aussi des domaines de valeurs.

Cette fonction vous permet aussi la possibilité, de créer dans ChemGes vos produits selon les FDS de votre fournisseur 1:1 et de les laisser calculer ensuite. Si votre fournisseur indique dans la rubrique 3 les composants avec leurs domaines de valeurs, vous pouvez saisir ces domaines de valeurs, comme ils sont indiqués dans la FDS dans la grille *recette*. ChemGes calcule ensuite automatiquement la classification en se basant sur les données des domaines.

Vous trouverez de plus amples détails dans le *Manuel d'utilisation de ChemGes* sous Recette ([http://www.dr-software.com/Downloads/chem\\_fr.pdf](http://www.dr-software.com/Downloads/chem_fr.pdf)).

### Informations pour la saisie des composants :

La recette doit contenir non pas les matières premières mais seulement les composants de la composition finale - ce qui n'est pas forcément la même chose (ne pas oublier les réactions chimiques lors de la procédure de fabrication).

Si le numéro CAS des différents composants est connu, il suffit de rentrer celui-ci dans la colonne **N° de substance**. Sinon, il est possible de rechercher la substance (à l'aide de ) à partir de la première lettre ou d'une partie (chaîne de caractères) de sa désignation.

Si les critères rentrés s'appliquent à plusieurs substances, une fenêtre s'affiche, alors, avec les différentes possibilités. On peut sélectionner la substance désirée en cliquant sur la ligne correspondante.

Après avoir rentré un composant, le curseur se positionne automatiquement sur la zone **Pourcentage (%)**, où l'on doit saisir la teneur / quantité en %. Puis, il se positionne sur la ligne suivante, permettant de saisir le prochain **Numéro de substance** et ainsi de suite. C'est de cette manière que tous les composants et leurs pourcentages sont saisis. La saisie de la recette est terminée quand :

- la recette atteint exactement 100 % après la saisie du dernier composant,

- pour les recettes avec un pourcentage inférieur à 100 %, on valide avec **[↵]** dans la zone où le programme demande le numéro des composants, et où aucun numéro n'a été saisi.

### Important :

Il n'est pas obligatoire d'indiquer tous les composants, qui ne représentent pas de produits dangereux (ou pourront se transformer en tels), c'est pourquoi la somme des composants peut se trouver en dessous de 100 %. Le reste est considéré par le programme comme non dangereux. Ce reste sera calculé en fonction du paramétrage **Le reste des 100% pour les recettes est solide / liquide** dans la grille **Valeurs par défaut** [**Ctrl**] **4** **Maintenance - configuration du progiciel**].

Lorsque tous les composants et leurs pourcentages ont été rentrés, actionnez **[Esc]** pour terminer.

**Remarque :** Avec **[F9]** **Répartition sur 100%**, vous pouvez effectuer un calcul au prorata des différents taux de pourcentage pour les recettes surpassant ou soupassant la limite de 100% afin de mettre la recette exactement à 100%.

Actionnez, une nouvelle fois, **[Esc]** pour accéder à la grille **Données physiques** (voir image suivante) :

Ici, il faut **toujours** contrôler toutes les zones colorées en jaune et les corriger éventuellement. On peut sélectionner et modifier chaque zone à l'aide de la souris ou alors en saisissant le numéro de zone et en validant avec **[↵]**.

La **Valeur du pH** peut être, en cas de besoin (substances corrosives), saisie manuellement.

Saisie de domaines de valeurs, valeurs avec <, >, <et> :

Vous pouvez saisir aussi des domaines de valeurs (donc des valeurs à partir - jusqu'à) avec / sans point après la virgule.

Pour ce faire, saisissez les valeurs désirées, séparées par un trait d'union („-“).

En plus, il est aussi possible de saisir des valeurs approximatives avec „~“ (environ).

Les informations avec „≤“ et „≥“ peuvent être saisies en général dans le logiciel avec „>“= ou „<“ - ChemGes transforme ces caractères automatiquement.

ChemGes applique ensuite ces valeurs comme auparavant, pour le calcul de la classification.

Exemple:

80 jusqu'à 100 moins >40 jusqu'à <50 => 30 jusqu'à <60

Calcul:



→ 80 - >40-<50 → >30-<40



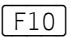
→ 100 - >40-<50 → >50-<60

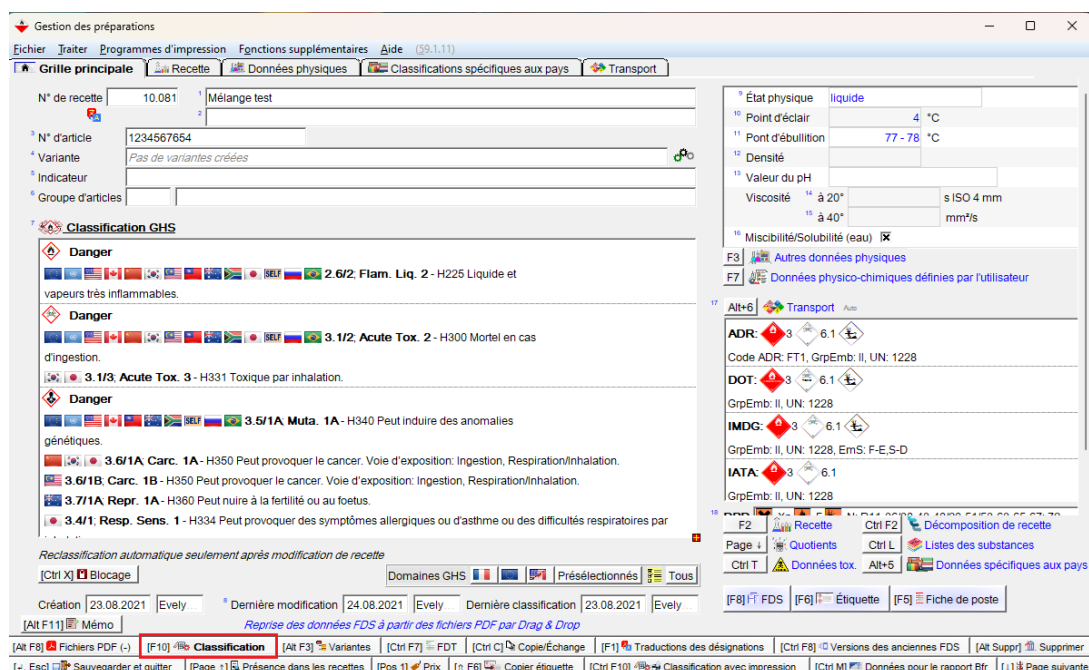
L'intervalle qui en résulte est **>30 jusqu'à <60** (respectivement la limite la plus basse et la plus haute).


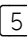
Remarque pour les options pour l'inflammabilité (partie inférieure droite de la grille) :

Les zones en gris sont inactives car elles ne s'appliquent pas dans le cas de l'état physique choisi.

Après avoir contrôlé tous les points, on obtient, en actionnant  ou , la grille principale de la préparation que l'on vient de créer.

Si la **Classification automatique - à la création** - dans la grille **Options de classification** []  **Maintenance - Configuration du progiciel** est activée, le programme calcule, alors, automatiquement, conformément au **GHS** (*CLP, GHS UNECE, GHS USA, GHS-CA (HPR), autres classifications nationales, classifications propres*) et au **DPD** (*Dangerous Preparations Directive 99/45/EC*) la recette en se basant sur les données rentrées. Si l'option est désactivée, il faut simplement cliquer sur la touche  **Classification**, pour classer la recette (voir image suivante).



On sélectionne, maintenant, via   ou via le point de menu **Grille des préparations** (barre de menu supérieure) le registre **Classifications spécifiques aux pays**. Ici, on trouve encore des données essentielles pour la fiche de données de sécurité.

La CPE (pour l'Allemagne (WGK) et les Pays-Bas (ABM)), le BetrSichV allemand et le Vbf pour l'Autriche sont calculés à partir des données physiques rentrées et de la recette.

À l'aide du bouton **F4 Impression documentation CPE (WGK)**, vous pouvez imprimer la documentation pour les mélanges classifiés propres („Dokumentationsformblatt für Gemische“ selon AwSV, Création 2, Numéro 2).

Le Code déchet européen (EWC, EAK) ou le Code déchet autrichien (ÖNORM S2100) et le Code déchet suisse (Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)) peuvent être saisis manuellement ou sélectionnés à partir d'une grille de vue d'ensemble (à laquelle on peut faire appel avec ).

Via la zone **Matière de revêtement**, on peut activer et désactiver toutes les zones pour le VOC. Si la zone **Produit de préservation du bois** est activée, les valeurs VOC EU sont calculées à partir d'une autre formule.

La zone **Code MAL** contient le code calculé automatiquement à partir des facteurs MAL des substances et/ou des valeurs VME danoises (si les facteurs sont inexistantes) et de la classification.

**Remarque :** Les informations sur les zones **Code UFI**, **EuPCS** et **PCN** se trouvent dans le manuel de ChemGes et dans la description **Notification PCN** sur notre site web sous <https://www.dr-software.com/fr/downloads.html>.

Le calcul de la **Classification de transport** est, ensuite, réalisé. Vous pouvez accéder à cette grille **Transport** via **6 Transport** dans la grille de **Gestion des préparations** ou par l'intermédiaire du registre correspondant.

Mode	Classe	GrpEmb
ADR	3	II, UN: 1966
DOT	3	II, UN: 1966
IMDG	3	II, UN: 1966, EmS: F-E-S-E
IATA	3	II, UN: 1966

Il existe, dans le programme, la possibilité d'effectuer une classification de transport automatique simplifiée pour les préparations contenant des substances des classes 3, 6.1.

6.2, 8 et 9, ainsi que des aérosols de la classe 2. Elle est réalisée en actionnant la touche **F10**.

	ADR	DOT	IMDG	IATA
Classe	3	3	3	3
Code ADR	FT1			
Groupe d'emballage	II	II	II	II
Label	3+6.1	3, 6.1	3/6.1	3 (6.1)
Symboles				
Numéro ONU	UN1986	UN1986	UN1986	UN1986
Nom	1986 ALCOOLS INFLAMMABLES, TOXIQUES, N.S.A., DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Alcohols, inflammable, toxic, n.o.s.	ALCOHOLS, FLAMMABLE, TOXIC, N.O.S.	ALCOHOLS, FLAMMABLE, TOXIC, N.O.S.
Étiquette de danger/N° Kemler	336			
Marine Polluant /	Poisson et arbre <input checked="" type="checkbox"/> (automatique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Quantité limitée	1L	Rail: 1 L, (Cargo): 60 L	1L	

Dernière modification de la classification de transport : 05.08.2024 | EvelyneHerzog | Code HazChem : | \*3WE | BLOQUÉ  
 Lors de la saisie :  Transfert automatique dans les différents types de transport |  Recalcul des autres zones dépendantes  
 [Alt Suppr] Supprimer les données de transport | [F10] Classification simplifiée | [Ctrl I] Classification des composants | [Ctrl C] Données de calcul pour la classe 8  
 [Ctrl F9] Retour à la situation initiale | [Ctrl D] Impression | [Ctrl K] Copier | [Ctrl -] \*Non dangereux\* pour tous les types de transport | [Ctrl F7] Programmes de maintenance

### Attention :

La classification de transport est quelque chose de très compliqué et l'explication de tous les cas, qui peuvent intervenir ici, irait au-delà du cadre de cette courte description. C'est pourquoi nous vous conseillons de consulter le **Manuel d'utilisation de ChemGes** (rubrique **2.2.3.9 Classification de transport des préparations**) et/ou l'aide en ligne afin d'obtenir des informations plus détaillées à ce sujet.

Après avoir contrôlé les zones et les avoir éventuellement corrigées, on retourne, à nouveau, dans la grille principale (en cliquant sur le registre ou en sélectionnant le point du même nom des **Grilles des préparations**).

## Création de fiches de données de sécurité

Si tous les points précédents ont été correctement réalisés, on peut, alors, créer une fiche de données de sécurité, à l'aide de la touche **F8**.

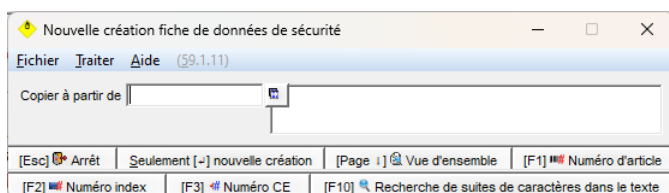


Après avoir actionné **F8**, le programme vous demande la langue dans laquelle la fiche doit être créée (si au moins deux modules de langues sont disponibles pour les FDS). Ici, vous devez sélectionner selon vos besoins. Vous pouvez rechercher également du texte dans la vue d'ensemble, en saisissant directement les caractères désirés.





ChemGes affiche ensuite la grille suivante :

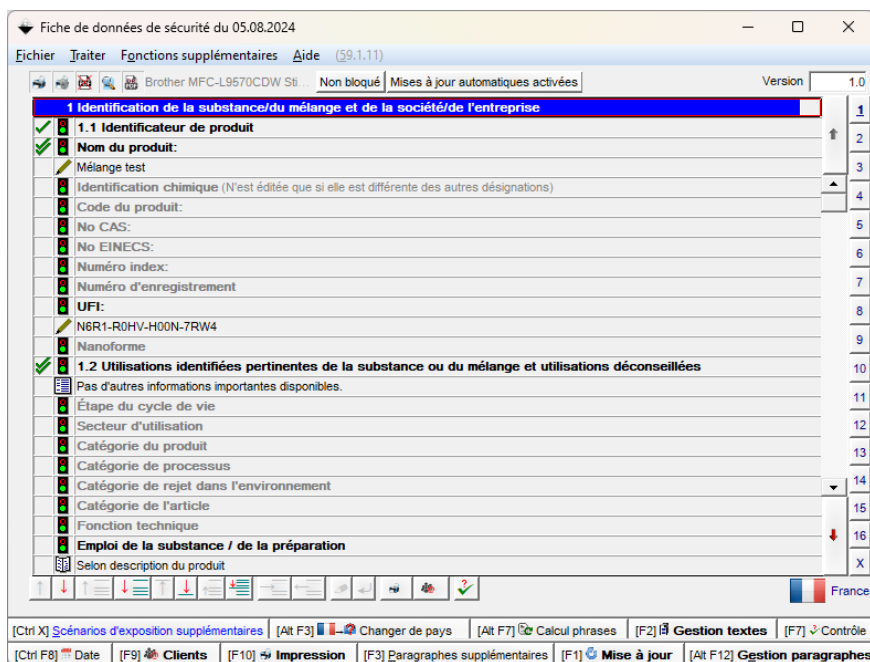




Vous pouvez aussi **copier** une fiche de données de sécurité **déjà existante** sur un nouveau numéro.

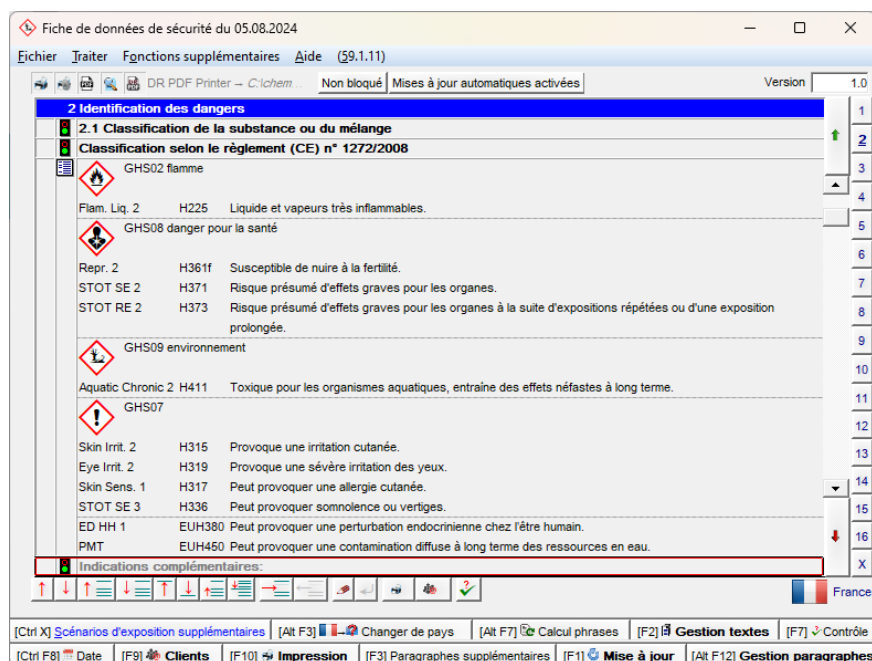
Pour saisir la substance à partir de laquelle la FDS doit être copiée, on peut utiliser également la grille de recherche des articles (accessible avec Page ↓).

Si vous ne désirez pas utiliser cette possibilité, il suffit d'actionner ↵, sans **rien** saisir. Le programme crée, dans ce cas, une **nouvelle** fiche de données de sécurité pour cette recette.

La première page de la fiche de données de sécurité s'affiche très rapidement à l'écran (voir image suivante).



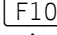

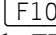
Avec les touches du curseur  et  ou la barre de déroulement se trouvant dans la bordure droite de la grille, on peut se déplacer comme on veut dans la fiche de données de sécurité. Avec les boutons 1-16 et X, vous pouvez retourner au début de la rubrique en question.



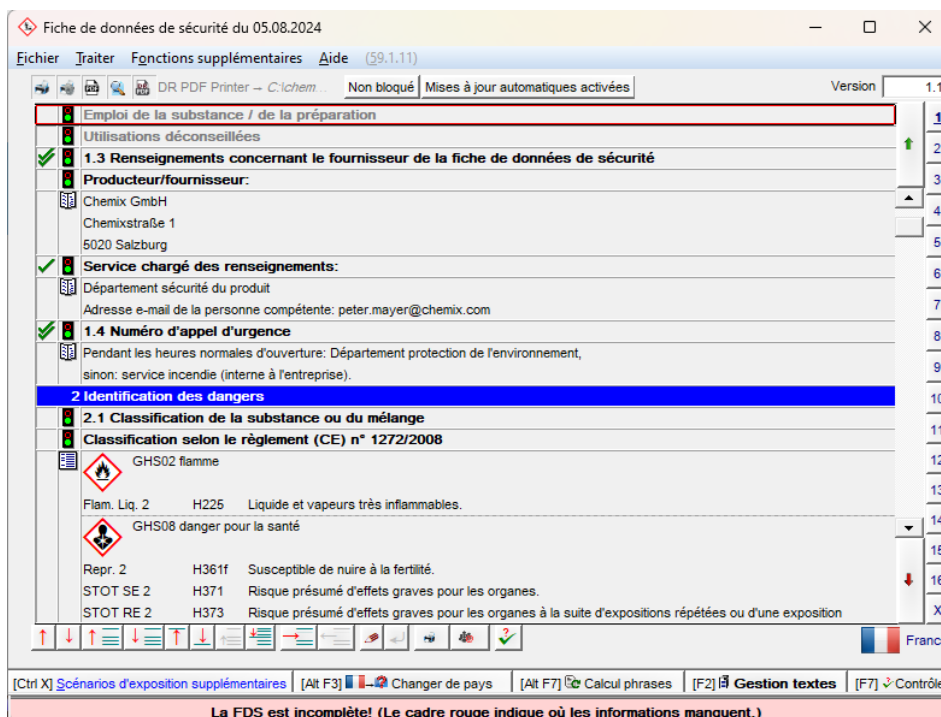
### Remarque :

Sur les pages suivantes, vous trouverez quelques informations sur la FDS conformément à REACH et au GHS.

Vous trouvez de plus amples détails dans le **Manuel d'utilisation de ChemGes** (voir par exemple le chapitre *FDS conforme à REACH* et *FDS conforme au GHS*) ou dans l'**Aide en ligne**.

Certaines informations sont *obligatoires* dans la FDS (ex : numéro d'appel d'urgence). Si de telles informations manquent dans la FDS, celle-ci ne peut pas être imprimée. Dans ce cas, au moment de l'impression (avec  ou  ), ChemGes affiche automatiquement un message au bas de l'écran indiquant que la FDS est incomplète (voir l'image suivante) et le curseur (cadre rouge) se positionne sur l'endroit (paragraphe) qui doit être complété.

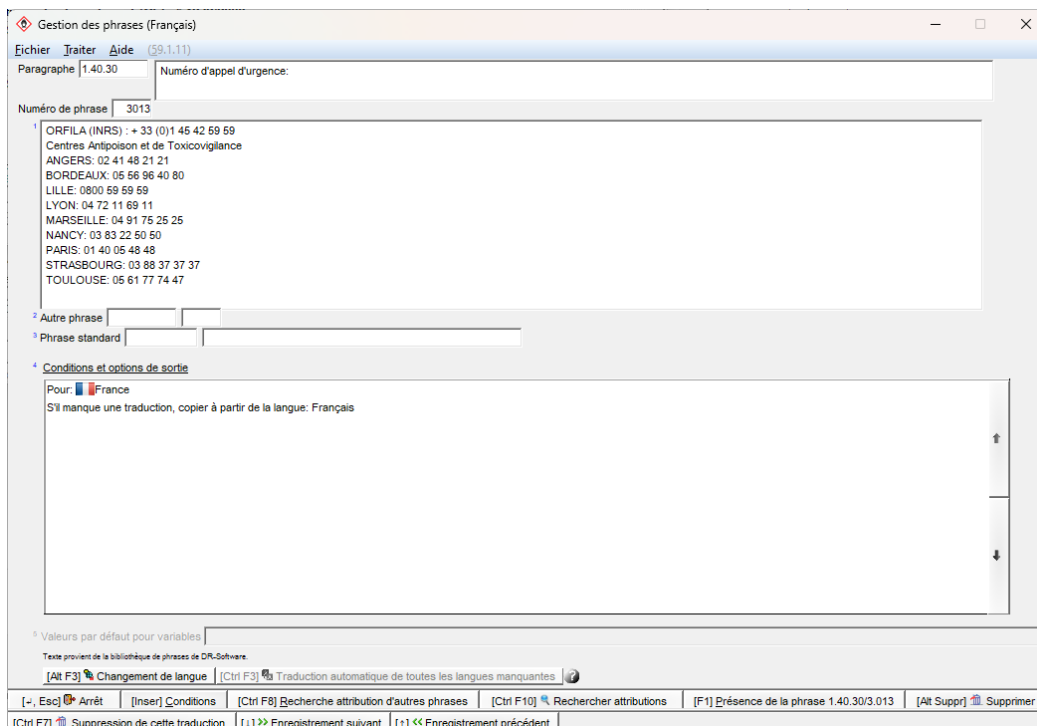


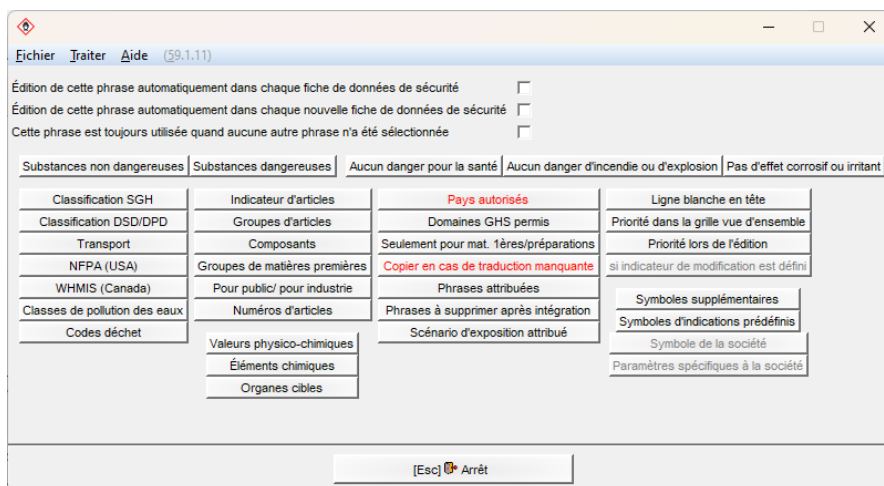


Vous pouvez accéder directement à la gestion des phrases du paragraphe en question avec **F2** **Gestion textes**.

A cet endroit, vous pouvez ou bien sélectionner une des phrases déjà existantes ou bien créer un nouveau texte pour ce paragraphe.

Avec **Inser** **Conditions** (voir l'image suivante), vous pouvez attribuer à la phrase sélectionnée des conditions pour l'édition tout comme vous pouvez modifier des conditions de sortie déjà existantes.

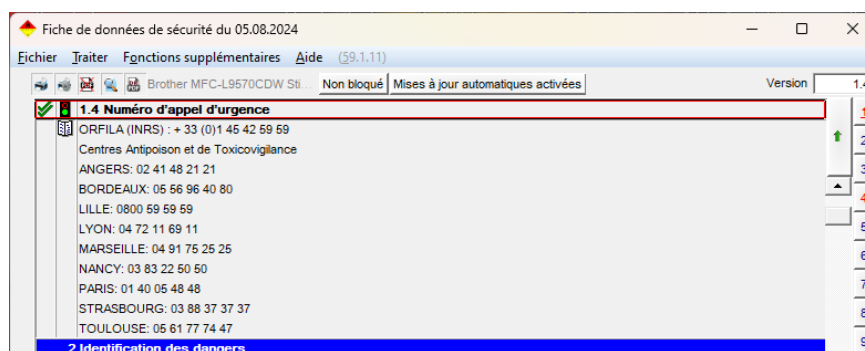




## Informations spécifiques dans la rubrique 1 de la FDS REACH

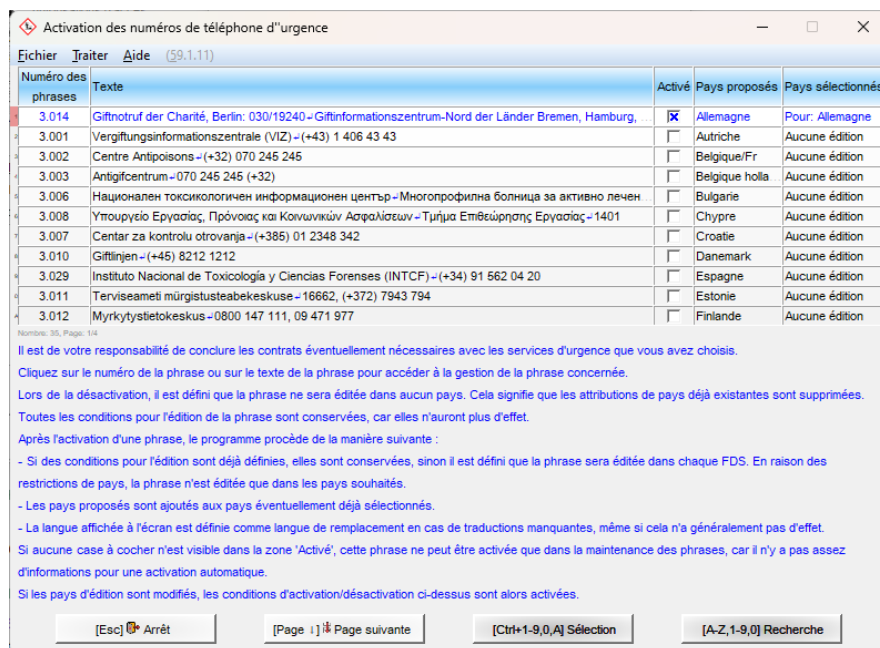
### a) Numéro d'appel d'urgence :

Conformément à la réglementation REACH, le paragraphe *1.40.30 Numéro d'appel d'urgence* est un paragraphe obligatoire.



### Remarque :

En utilisant **[Ins]** **Nouvelle création**, vous pouvez rentrer, vous-même, également, de nouveaux textes sous ce paragraphe. Lorsque vous retournez, ensuite, dans la FDS (avec **[Esc]**), ces nouvelles phases seront éditées automatiquement. Il est, bien sûr, possible, à tout moment, de créer aussi de nouvelles phrases dans la **Gestion des phrases** **[Ctrl] [4] Maintenance - Fiches de données de sécurité - Commentaires**. Dans les deux cas, il vous appartient de pourvoir aux traductions correspondantes nécessaires.

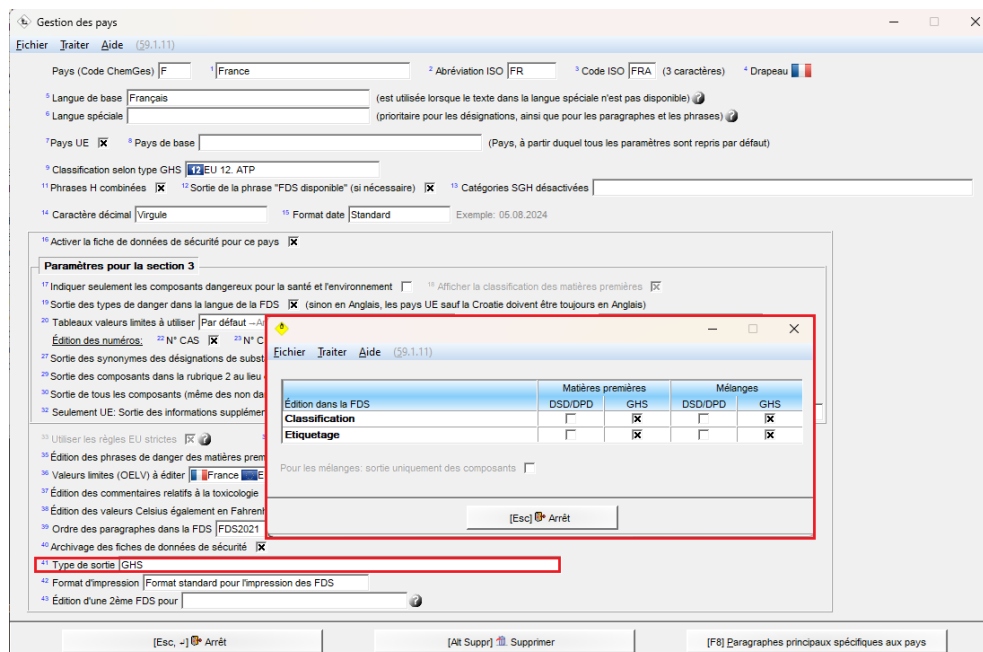


### **b) Indication de l'adresse e-mail de la personne compétente sous rubrique 1:**

Depuis le 01.06.2007, l'adresse e-mail de la personne compétente doit être mentionnée obligatoirement dans la fiche de données de sécurité.

### **Paramétrage pour l'édition des informations GHS dans la FDS :**

La sortie de l'étiquetage et de la classification GHS dans la FDS peut être définie pour les substances et les mélanges spécifiquement au pays dans la grille **Pays** [Ctrl] 4 Maintenance - Tableaux divers - Pays]. Les paramétrages standards sont réalisés en fonction de la législation nationale respective. Ces paramètres peuvent être cependant modifiés en utilisant le point **Type de sortie** :

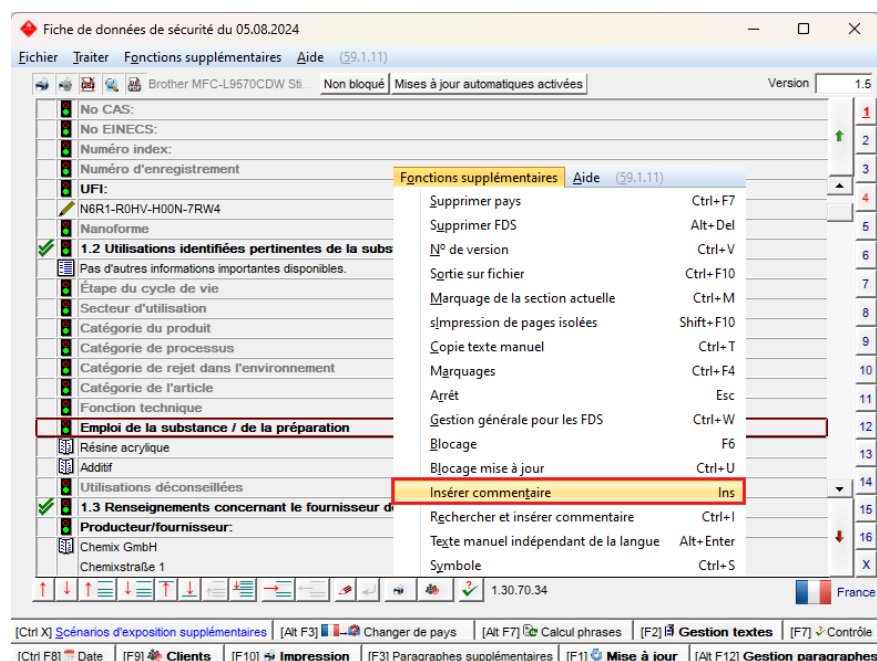


### **Information spécifique dans la rubrique 1 de la FDS pour l'emploi du produit :**

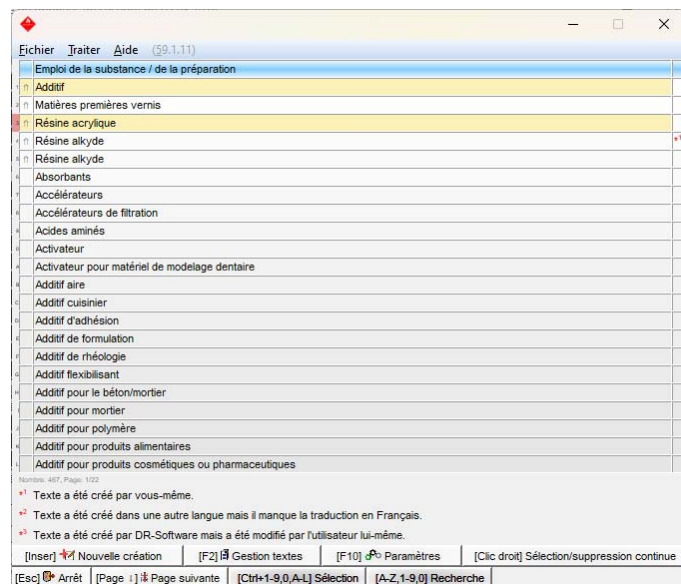
Conformément au règlement UE, l'emploi du produit doit être mentionné, dans la rubrique 1 de la FDS, sous le paragraphe 1.30.70.80 *Emploi de la substance / du*

*mélange*. Nous avons déjà créé de nombreuses phrases standards (numéros de phrases 300 à 761) avec les traductions correspondantes. La sélection de ces phrases se fait ainsi très simplement.

Pour cela, il faut positionner le curseur (cadre rouge) sur le paragraphe **Emploi de la substance / du mélange** et puis sélectionner, dans la barre de menu supérieur, le point **Fonctions supplémentaires**. Sélectionner ici le point **Insérer commentaire** (voir image suivante) :



Vous obtenez, alors, une grille de vue d'ensemble de toutes les phrases, qui ont déjà été créées sous ce paragraphe (voir image suivante) :



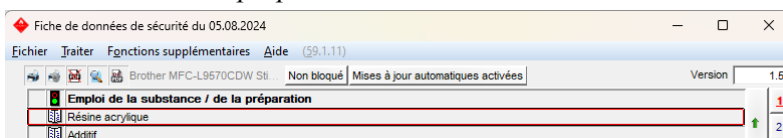
En cliquant sur la ligne correspondante, on peut sélectionner un ou plusieurs emplois.

### Remarque :

En utilisant **Ins** **Nouvelle création**, vous pouvez rentrer, vous-même, également, de nouveaux textes sous ce paragraphe. Lorsque vous retournez, ensuite, dans la FDS (avec **Esc**), ces nouvelles phases seront éditées automatiquement. Il est, bien sûr, possible, à tout moment, de créer aussi de nouvelles phrases dans la *Gestion des phrases*

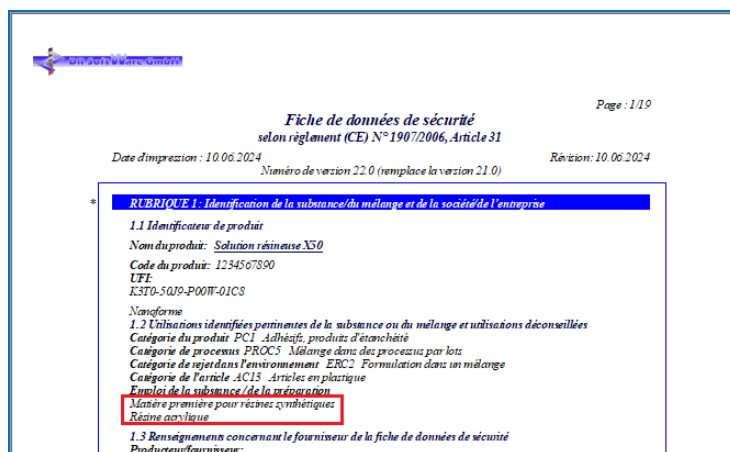
[**Ctrl**] **4** **Maintenance - Fiches de données de sécurité - Commentaires**]. Dans les deux cas, il vous appartient de pourvoir aux traductions correspondantes nécessaires.

Les phrases en question sont affichées, ensuite, sous le paragraphe 1.30.70.80 *Emploi de la substance / de la préparation* :



Les phrases sélectionnées sont reprises automatiquement dans toutes les autres versions de pays de cette FDS (dans la traduction appropriée).

Si la FDS est complète, on peut l'imprimer avec **F10** :



### Les possibilités de correction suivantes sont disponibles dans l'ensemble de la fiche de données de sécurité :

- Les lignes, qui présentent dans la marge gauche le symbole 'livre ouvert' (texte standard) ou le symbole 'crayon' (texte manuel), peuvent être sélectionnées à l'aide du curseur ou de la souris et supprimées avec la touche **Supp** (Delete).
- Pour insérer de nouveaux textes standards, il faut sélectionner, avec le curseur, la ligne de paragraphe ou de texte, sous laquelle on désire insérer et puis, actionner **Ins** (Insert). Si des textes standards ont été créés pour ce paragraphe, une grille de vue d'ensemble s'affiche. Il suffit, alors, de sélectionner le texte désiré. Ces phrases sont traduites dans d'autres langues.
- Si vous désirez, cependant, créer vous-même un texte libre, vous devez, alors, actionner, dans la ligne sous laquelle le texte doit apparaître, la touche **Inser** (**↵**) ou la touche de curseur (**→**). Vous obtenez une zone de texte, dans laquelle vous pouvez rentrer manuellement jusqu'à 25 lignes. Avec **Esc**, on retourne alors dans la fiche de données de sécurité. Un texte saisi manuellement **n'est pas pris en compte** pour la traduction automatique dans d'autres langues et n'est pas traduit.

La création complètement automatique de la fiche de données de sécurité est correcte dans tous les points significatifs si les points suivants ont été remplis avant la création de la fiche de données de sécurité :

- Il faut rentrer correctement toutes les matières premières significatives (même l'eau) pour la recette à calculer.
- Toutes les matières premières devant être étiquetées doivent être enregistrées, dans la base de données de ChemGes, avec toutes les données importantes.

- Les zones dans les grilles des préparations doivent être contrôlées et éventuellement corrigées.
- La recette **doit** être classifiée avant la création de la fiche de données de sécurité.
- La classification de transport doit être calculée ou saisie manuellement.

# Index

Création d'une substance 6  
Création de fiches de données de sécurité 22  
Création de recettes 16  
Démarrer le programme 3

Introduction 3  
Recherche et visualisation des substances et des préparations 4